

DELIBERATION 2022-061

LE DOUZE MAI DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT-NEUF AVRIL DEUX-MILLE-VINGT-DEUX ET D'UNE CONVOCATION COMPLEMENTAIRE EN DATE DU QUATRE MAI DEUX-MILLE-VINGT-DEUX

PRESENTS : M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, Mme BRUEL, M. VAN LEYNSEELE, Mme PENA, Mme MAURIN, M. HIVIN, M. TREPRAU, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, M. QUINTIN, Mme FERRAI, M. LEFEVRE, Mme RIMBERT, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, Mme MYSONA, M. BOISSEAU, Mme ROLLAND, M. FONTVIEILLE, Mme OMS, Mme VESSIOT, Mme RANAIVO.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme BIANCO CHAINE donne procuration à Mme FABRY, M. WALCZACK donne procuration à M. HIVIN, M. BLANCHARD donne procuration à M. RIO, M. CADIOU donne procuration à M. PLAUTIN, M. DE BOISGELIN donne procuration à Mme MYSONA, M. SIGAUD donne procuration à M. BRUGUIERE, Mme RANAIVO donne procuration à M. RIO.

ABSENT : M. THEOL

Mme ROLLAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Ecole municipale de musique : approbation du règlement

Régulièrement, l'école de musique met à jour le règlement intérieur relatif à son fonctionnement pédagogique et administratif.

Cette année, une nouvelle présentation du document a été effectuée ainsi que des modifications pour informer les usagers sur les modalités d'inscriptions et réinscription et les modalités de paiement et dates de permanence pour le règlement.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'approuver** le règlement intérieur de l'école municipale de musique,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 32 voix pour.

François RIO,
Maire de Saint-Jean-de-Védas

